



Conférence Internationale d'Oslo sur les armes à sous-munitions

Oslo, 22 février 2007

Pour préparer l'exposé qui va suivre, ma collègue Katleen Maes et moi avons passé en revue les nombreux témoignages que nous avons pu rassembler au cours des dix dernières années dans des communautés affectées par les sous-munitions. Je vais vous conter une de ces histoires. Il me semble en effet qu'elle met en évidence la plupart des défis qui surgissent devant nous lorsque nous cherchons à mettre au point un cadre de coopération et d'aide. C'est l'histoire de Dam, un jeune garçon laotien, mais cela pourrait aussi bien être celle de Cha, Faïz ou Adnan, ou encore chacun des témoignages que vous pourrez trouver dans *Fatal Footprint*, notre rapport sur les répercussions de l'utilisation d'armes à sous-munitions sur les humains.

L'histoire de la vie de Dam nous a été racontée par notre collègue Yvon Lechevanton, un de nos experts en déminage, à l'œuvre dans la Province de Savannakhet, au Laos. En septembre, Yvon a rendu visite à un jeune garçon nommé Dam. Dam avait été blessé par l'explosion d'une sous-munition en 2003. Il avait alors neuf ans.

DEBUT DE CITATION

Ce soir, j'ai rencontré Dam. C'était à Phalanexay, à 108 km de Xepon, où nous sommes basés.

Dam va tout à fait bien. J'ai vu là un garçon différent de celui que j'avais vu pour la dernière fois en 2003. Il a maintenant presque douze ans et est en dernière année d'école primaire, ses études se déroulent tout à fait bien. Il sourit un peu. Cela m'a surpris : je ne l'avais jamais vu sourire auparavant ; il ne parle pas très fort, mais il était sûrement très heureux de nous voir arriver dans son village. Tous ses camarades sont venus se joindre à nous et nous avons passé là quelques bons moments. Il n'avait plus de souvenirs très précis de l'accident. Il était un si petit garçon quand c'est arrivé ! Tout ce dont il se souvenait était le trajet en ambulance vers Savannakhet.

Son père nous remercie encore. Il nous dit que si son fils est toujours en vie, c'est à nous qu'il le doit. Son fils était grièvement blessé au dos, avait des éclats dans le bas ventre et des fractures de la jambe et du bras du côté gauche. Dam fut d'abord évacué vers l'hôpital de Savannakhet où, après deux jours, son état parut stabilisé. Cependant, le lendemain, de graves complications apparurent, en même temps qu'une sérieuse infection. Il était lentement en train de mourir...

A ce moment, nous avons décidé d'évacuer Dam en urgence vers la Thaïlande, où il existe un hôpital mieux équipé. Là, l'infection fut très rapidement stoppée. Dès lors, il a pu lentement se rétablir.

Aujourd'hui, son père nous a déclaré :

« Quand j'ai vu mon fils chargé sur la civière de l'ambulance, à moitié inconscient et sur le point d'être emmené au-delà du fleuve vers la Thaïlande, j'ai pensé que je ne le reverrais certainement plus jamais vivant. »

La famille de Dam est très pauvre et n'avait pas de quoi payer l'hôpital à Savannakhet. Tout ce qu'ils possèdent est un vélo, trois buffles et une petite rizière.

Dam subit encore toujours les séquelles de cet accident, même s'il prétend qu'il l'a oublié. La communication avec lui est difficile. C'est très étrange : il semble être ailleurs lorsqu'on lui parle, il dit qu'il rêve encore de l'explosion. En général, les Laotiens ne pleurent pas, mais son père nous dit que Dam est très sensible et réagit en pleurant pour pas grand-chose, comme lorsque ses parents sont absents ou lorsqu'il reste trop longtemps seul.

FIN DE CITATION

Comme dans beaucoup d'histoires de personnes qui ont survécu à un accident imputable à des sous-munitions, trois choses me frappent dans ce récit : tout d'abord la gravité des blessures (traumatisme abdominal important, plaies dues à des éclats, fractures à la jambe et au bras causées par l'onde de choc) ; ensuite le fait que sa famille – et c'est le cas pour la plupart des familles vivant dans des zones contaminées par des sous-munitions – n'avait pas d'argent pour payer le traitement ; enfin, les conséquences psychologiques de l'explosion (trois ans après l'accident, ce garçon continue à avoir des cauchemars et en reste traumatisé).

Cette histoire-ci se termine relativement bien : Dam est parmi ses camarades et a de bons résultats à l'école, mais la plupart des histoires que nous avons recueillies ne finissent pas aussi bien. Ce que nous constatons en général, ce sont des familles appauvries car toutes leurs économies ont été englouties dans le paiement des frais d'hospitalisation, et des familles où, des années après l'accident, il reste encore le traumatisme psychologique.

Ce seront d'abord ces personnes-là, ces familles et communautés affectées par les sous-munitions que nous devons avoir à l'esprit lorsque nous élaborerons le cadre d'une coopération et d'une aide internationale. C'est dès maintenant qu'ils en ont besoin!

Que savons-nous?

Tout d'abord, nous savons que 23 pays et 2 territoires sont contaminés par des sous-munitions (depuis novembre, nous avons recensé un pays contaminé de plus: le Yémen) ; ceci est à comparer avec les 78 pays et 8 zones affectés par des mines terrestres. Nous estimons qu'au moins 33 millions de sous-munitions non explosées gisent disséminées au sol, entraînant le risque potentiel de tuer ou de blesser des civils pendant de nombreuses années encore. Une difficulté très importante réside dans le travail de recueil des données : il est largement insuffisant. Dans nos recherches, nous avons trouvé 11.044 victimes de sous-munitions. Toutefois, nous estimons que leur nombre total pourrait atteindre 100.000. L'information fournie jusqu'à présent est en effet limitée et souvent incomplète. Parmi les victimes recensées, nous avons trouvé 98% de civils, 84% de personnes de sexe masculin et 27% d'enfants (2.982 enfants, presque tous des garçons). 30% des victimes sont mortes des suites de l'accident (à comparer avec le cas des mines terrestres, où ce taux est de 24%). Dans leur très grande majorité, les victimes sont atteintes alors qu'elles sont occupées à des tâches pour assurer leur subsistance quotidienne. Il en résulte un impact économique direct sur les communautés et pays contaminés par les sous-munitions.

Il reste des incertitudes quant au nombre de communautés affectées. De même, les incidences socio-économiques sur les familles et les communautés, résultant de l'emploi d'armes à sous-munitions, doivent encore être mesurées. Nous espérons vous

fournir davantage d'informations à ce sujet dans les mois qui viennent. J'ai déjà évoqué l'impact psychologique des sous-munitions sur les survivants. Un certain nombre de facteurs indique que cet impact est plus important que dans le cas des mines terrestres.

De quoi avons-nous besoin ?

Nous devons définir dans quelles conditions se trouvent ces « victimes », de façon à répondre d'une manière adéquate à leurs besoins. Par le mot victime, nous entendons la personne, la famille et la communauté. Nous estimons que cette réponse ne peut être adéquate que s'il existe un traité qui accélère l'enlèvement des sous-munitions, assure une aide aux victimes et améliore les échanges d'informations. Ceux qui ont utilisé des armes à sous-munitions devraient d'urgence fournir des données sur les largages et les tirs effectués, ainsi que les informations techniques nécessaires pour faciliter le déminage. D'un point de vue humanitaire, nous ne pourrions pas être certains de fournir une aide qui réponde aux besoins aussi longtemps qu'il subsistera des lacunes dans la récolte des données sur les victimes, y compris les informations sur l'aide requise. Nous ne devons pas partir de rien car il existe déjà certaines structures qui sont en place. Il est plus efficace de renforcer et de soutenir les infrastructures existantes dans les domaines de la santé, des personnes handicapées et de l'action sociale, aussi bien que l'organisme spécialisé dans l'action contre les mines, là où cela est possible. Toutefois, si nécessaire, il faudra prendre des dispositions spécifiquement adaptées au cas des « victimes » des sous-munitions.

Bien entendu, l'aide apportée à ceux qui sont affectés par les sous-munitions ne doit pas l'être de façon séparée, elle doit l'être en liaison avec le développement et le sous-développement, car beaucoup des « victimes » sont les plus pauvres parmi les pauvres. Nous ne devons jamais perdre de vue le fait que ceux qui ont survécu aux sous-munitions font aussi partie d'un groupe plus important, celui des personnes handicapées. L'aide aux victimes n'est pas seulement un problème d'ordre médical ; toutes les composantes de l'aide aux victimes (j'entends par là la collecte des données, l'aide d'urgence et la continuation des soins médicaux, la réadaptation physique, le soutien psychologique et social, la réinsertion (ou l'insertion) économique, mais aussi la législation et la politique menée par les autorités publiques), tous ces éléments sont complémentaires et doivent être liés entre eux. Cependant, comme nous avons pu le voir dans l'histoire de Dam, le soutien psychologique et la réinsertion économique méritent une attention particulière. Cependant, par dessus tout, l'aide aux victimes est un problème de Droits de l'Homme car elle donne aux personnes concernées le droit à une vie où leur subsistance est assurée et où chacun a sa chance.

A ceux qui affirmeraient que le Protocole V apporte la réponse, je voudrais simplement rappeler que le protocole V n'a pas d'effet rétroactif et « n'est pas applicable aux zones qui ont été et restent affectées par des sous-munitions non explosées et d'autres résidus explosifs de guerre, antérieurement à son entrée en vigueur en novembre 2006. Il ne concerne pas non plus les problèmes humanitaires liés aux sous-munitions au moment de leur utilisation, comme le fait que, à cause de leur effet étendu sur une grande superficie, elles frappent indistinctement lorsqu'elles sont utilisées à l'intérieur ou à proximité de zones peuplées ».

En conclusion, pour en revenir à ce que les survivants et leurs familles attendent de nous, je pense que nous pouvons résumer cela autour de trois défis principaux :

Premièrement, arrêtez le massacre, interdisez les armes à sous-munitions et détruisez vos stocks, afin d'éviter à l'avenir de nouvelles hécatombes de civils.

Deuxièmement, reconnaissez quel est le sort des personnes affectées, de leurs familles et de leurs communautés : renforcez la collecte de données et les mécanismes nationaux de fourniture de rapports afin que l'aide soit davantage au service des besoins de ceux que l'on a trop longtemps laissés dans l'oubli.

Troisièmement, tirer parti des services existants et les renforcer constituera une solution à la fois efficace et économique : les structures nécessaires existent mais doivent être étendues, soutenues et gagner en continuité. Par exemple, la plupart des pays et territoires affectés par les sous-munitions le sont également par les mines terrestres. Des structures adaptées y sont déjà en place. Nous savons que des services sont disponibles, mais on ignore pour une grande part dans quelle mesure ils répondent aux besoins des « victimes ». C'est la raison pour laquelle nous voudrions lancer un appel aux Etats, afin qu'ils mettent en place des mécanismes de fourniture de rapports, qu'ils cherchent à marquer des progrès, qu'ils identifient les problèmes et y apportent des solutions. Bref, qu'ils fassent en sorte que les victimes des sous-munitions tels que Dam, sa famille et sa communauté reçoivent un soutien concret et efficace.

Voilà, je vous le demande, agissez maintenant ! Mettons-nous tous ensemble au travail pour relever ces défis.